

Prendre soin de la Parentalité :

La place des parents dans le soin de l'enfant

Cette célèbre phrase que nous devons à D. W. Winnicott, "un bébé tout seul n'existe pas", sous-tend que le bébé/jeune enfant n'est pas une entité indépendante mais s'inscrit dans du lien, des interactions avec son environnement.

Par conséquent, en tant que professionnel soignant et éducatif, travailler avec un enfant revient à emprunter le chemin de l'histoire de la relation enfant-parents dans ce qu'elle contient d'inconscient, transgénérationnel et de culturel.

Comment les professionnels de la pédopsychiatrie pensent la parentalité ? Comment le clinicien travaille avec tous ces mécanismes, enjeux et dynamiques en mouvement dans la parentalité ?

Quelles applications pratiques et institutionnelles entraînent la prise en compte du parent dans la prise en charge de l'enfant ?

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Les participants seront amenés à revisiter leurs pratiques cliniques à la lumière des théories de la relation enfants-parents afin d'accompagner au mieux l'enfant et d'asseoir une alliance thérapeutique avec le parent.

Compétences visées :

- Connaître les **processus de parentalisation**
- Accompagner la **relation enfants parents**
- **Ajuster son cadre thérapeutique** en fonction de la problématique de l'enfant et ses parents
- Favoriser une **alliance thérapeutique** avec les parents
- **Inclure le parent dans la prise en charge** de leur enfant
- Analyser le **transfert** et le **contre-transfert** dans la **relation thérapeutique**
- **Soutenir le parent** comme acteur thérapeutique de son enfant

CONTENUS

- Rappel historique du passage de la **notion de famille à celle de parents**.
- **Bébé imaginaire vs bébé réel**.
- **L'environnement** selon D. W. Winnicott.
- Les **axes de la parentalité** selon D. Houzel.
- Les **parents : Figure d'Attachement** selon J. Bowlby.
- La **place des parents dans la prise en charge** de leur enfant.
- **Alliance et partenariat** entre le psychomotricien et les parents.
- **Anamnèse ou récit d'histoires** de l'enfant, des parents et de la famille.
- Les **premières rencontres avec l'enfant et ses parents**.
- Les **modifications de cadre thérapeutique** en prenant en compte les parents.
- **Parentalité** et transculturel.
- Le **contre-transfert du thérapeute** à partir de ses représentations et de son infantile.
- **Applications institutionnelles** : orientation, travail en équipe et réseau de partenaires autour de l'enfant et ses parents

Références théoriques : J. Bowlby, S. Fraiberg, A. et N. Guédénay, D. Houzel, S. Lebovici, M-R. Moro, D.W. Winnicott...

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe
- Validation des attentes des stagiaires.
- Apports théoriques.
- Echanges interactifs entre les stagiaires et la formatrice.
- Mise en élaboration, à partir des concepts abordés auparavant, entre les stagiaires et la formatrice.
- Travail sur la pratique professionnelle à partir d'analyse de situations cliniques.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué à la fin de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : un questionnaire post-formation sera communiqué aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériel mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur



Public : Personnel soignant et éducatif

Durée

5 jours en 2 sessions de 3 + 2 jours (35 h)

Formatrice

Anissa CHOUIKHI,
Psychologue clinicienne

Lieu : Hôpitaux et établissements médico-sociaux

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par S'Pass Formation font l'objet d'une convention de formation.

Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.



Mis à jour le 12/01/2026